

<https://www.snetap-fsu.fr/CAPa-le-Snetap-FSU-fait-un-premier-bilan-de-la-reforme.html>



CAPa - le Snetap-FSU fait un premier bilan de la réforme

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : mardi 19 mars 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Snetap-FSU a réuni le 31 janvier dernier un groupe de travail pour un premier bilan de la réforme du CAPa.

Le Snetap-FSU a fortement contesté la réforme du CAP agricole lors de sa mise en oeuvre à la rentrée 2015. En effet cette réforme a introduit des modifications importantes dans la préparation et la délivrance de ce diplôme : passage du CCF à 80 % dans la validation du diplôme, très forte augmentation des heures non affectées, augmentation du nombre de semaines stages en entreprise,...

1 - Liens avec la profession

Si sur ce point il semble que la réforme n'a rien changé, il est de plus en plus compliqué de signer une convention de stage ou un contrat d'apprentissage pour un jeune en CAPa, du fait de son jeune âge (moins de redoublement aux collèges) et de la prise en compte de la sécurité par les professionnels.

La faible mobilité est aussi un facteur aggravant. De plus les jeunes ne sont pas assez autonomes et ne correspondent parfois pas à l'efficacité attendue par les maîtres de stage.

Module de Préparation au départ en stage / partenariat [MSA](#)

- ex des pays de la Loire : Module préparé avec les enseignant.es et validé par la MSA
- ex des [CFA](#) région Grand Est : une semaine supplémentaire financée par le Conseil Régional, positionnée à la Toussaint avec la MSA

2 - Evaluation du CAPa ou « Objectif 100% »

Les CCF :

- . les épreuves quasi totales à l'oral (1 seul CCF écrit en maths/info) ne préparent pas à une poursuite d'études et entraînent une baisse du niveau des jeunes,
- . la réalisation des CCF oraux est extrêmement chronophage, d'autant plus pour les CCF en pluridisciplinarité.

L'épreuve terminale : elle est réalisée à partir de fiches support de pratique explicitée

- . la mise en forme de ces fiches est toujours problématique : des candidat.es ont été recalé.es à ce titre lors des 2 premières sessions. Les stages animés par l'ENSFEA sont indispensables,
- . on risque de constater une standardisation des fiches par les enseignant.es, pour faciliter la rédaction,
- . cette épreuve orale est le reflet de la capacité du ou de la candidat.e à s'exprimer à l'oral plus que la validation de capacités de techniques professionnelles.

Constats :

- . la/le candidat.e n'a plus de repères quant à son niveau de compétence personnel et à ses capacités à poursuivre des études,
- . il est très difficile d'accompagner les candidat.es en difficulté (physique, dys et/ou sociale). Cet accompagnement repose essentiellement sur la bonne volonté des enseignant.es et les lecteur.rices ou lecteur / scripteur ne sont pas suffisamment formés et informés.
- . Pourquoi pas un CAPa en 3 ans ?

3 - Poursuite d'études ou insertion professionnelle ?

- . les possibilités de poursuite d'études via un CS diminuent, car la plupart exigent un niveau 4,
- . l'entrée en Bac pro se fait en classe de première (sur dérogation en 2nde), mais le niveau en enseignement général n'est pas suffisant. La procédure d'affectation AFFELNET permet paradoxalement aux meilleurs élèves d'intégrer une seconde et aux moins bon d'aller directement en première où le taux d'échec est très élevé,
- . difficulté de signer un contrat d'apprentissage sur 3 ans (ex : Travaux forestiers, les professionnels exigent que l'apprenti CAPa poursuive le bac pro en 2 ans),
- . la réforme du CAPa SMR en SAPVER a permis une meilleure insertion professionnelle, du fait du module « vente »,
- . pourquoi pas recentrer le CAPa sur l'insertion professionnelle ?

4 - Conditions de travail ou « Plus d'heures passées en CCF oral qu'en service de cours... »

- . la gestion et la mise en place du suivi du handicap des jeunes est de plus en plus problématique, de part la lourdeur administrative (PAP, Gevasco,...) et le temps bénévole passé. Certains collègues refusent maintenant d'être Professeur principal.
 - . heures non affectées et pluri : application réglementaire variable, pas de transparence,
 - . MIP à horaires variables suivant les spécialités, ce qui renforce le flou,
 - . CCF oral : temps de travail invisible non pris en compte, pourtant extrêmement chronophage,
 - . CCF n°3 - Français/technique... Oral et pluri : 1 examinateur pilote en français, accompagné par un « volontaire ».
- Qui désigne le second examinateur ? Quelle prise en compte dans le service ? ... des situations très différentes selon les établissements,
- . la « novlangue » pédagogique (capacité, compétence, pratique explicitée...), les réformes s'enchaînent, la formation ne suit pas, les collègues se lassent.
 - . nécessité de travailler en équipe pédagogique, mais sur quel temps ?
 - . augmentation du stress pour parvenir à accompagner correctement les jeunes.

5 - Quelles propositions ?

En direction de la [DGER](#) et de l'Inspection :

- . préciser le cadre de l'Épreuve Terminale aux établissements et Chefs de centre d'examen pour les sessions à venir,
- . former systématiquement les équipes à la pratique explicitée (ET),
- . réalisation d'une enquête statistique sur l'insertion professionnelle à l'issue de la formation,
- . renforcement de la pratique professionnelle,
- . augmentation de la [DGH](#) pour faire un vrai accompagnement des jeunes en difficultés,
- . augmentation la DGH pour la mise en oeuvre des évaluations pluridisciplinaires
- . fléchage des examinateurs pour les CCF en pluri,
- . prise en compte les heures de concertation pédagogique dans le service des enseignants,
- . renforcement de l'enseignement général si le CAPa emmène vers une poursuite d'études,
- . application des seuils à 12 élèves, y compris en apprentissage,
- . double coordination pour chaque classe,
- . remettre de la pratique en évaluation terminale pour redonner une valeur professionnelle.

En direction des collègues :

- . exiger une présentation de la répartition des heures non affectées en Conseil intérieur,
- . demander des suivis de cohorte,
- . mise en place d'une enquête,

. poursuite d'un groupe de travail sur la formation.